

Grave accident de travail à Preignan



Grave accident de travail à Preignan

Polastron

Lundi 8 juin, à 9 h 27, au 217 impasse du Couloumé, une maison a eu une partie de sa toiture de 200 m2, soit 50 m2 supportant des panneaux photovoltaïques détruite par un incendie. Lequel a nécessité l'emploi de deux lances et l'intervention des pompiers de Samatan, Saramon, Simorre, l'Isle-Jourdain et Gimont. Il n'y a pas eu de victimes.

L'Isle-Jourdain

Lundi 8 juin, à 12 h 07, rue François Darolles, une collision s'est produite entre une voiture et un scooter. Le conducteur du scooter, un homme de 48 ans, blessé légèrement a été transporté à l'hôpital d'Auch. Les pompiers de L'Isle-Jourdain, Cologne et Mauvezin sont intervenus sur cet accident.

Auch

Lundi 8 juin, à 13 heures, chemin de Tougey, une voiture est allée percuter un arbre faisant deux blessées originaires de la Haute-Garonne dont une femme de 42 ans grièvement et une jeune fille de 16 ans plus légèrement blessée. Après l'intervention du SMUR 32, elles ont été transportées à l'hôpital d'Auch par les pompiers d'Auch et de Pavie.

Preignan

Lundi 8 juin, à 15 h 13 au stade municipal de football s'est produit un accident de travail impliquant un employé municipal qui a perdu le contrôle de sa tondeuse autoportée laquelle s'est retournée sur le conducteur. Grâce à l'intervention de collègues et de certains voisins qui ont soulevé l'engin, l'homme de 42 ans a pu s'extraire de sa fâcheuse posture. Blessé aux jambes et ayant subi un traumatisme facial, il a été évacué par les pompiers d'Auch sur l'hôpital d'Auch.

Saint-Maur

Lundi 8 juin, à 17 h 25, sur la RN 21, un choc arrière impliquant deux voitures a fait un blessé léger, un homme de 58 ans, qui a été évacué vers l'hôpital d'Auch. Les pompiers de Mirande et Miélan sont intervenus sur cet accident.